

Comment
se faire

Défenseur.re de la danse

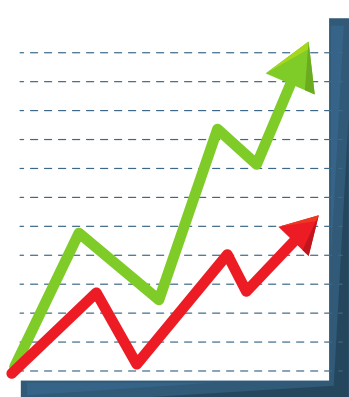
Préparé par :

CDA | ACD

Canadian Dance Assembly
L'Assemblée canadienne de la danse

et parler aux politiciens.nes avec conviction.

Mémorisez quelques statistiques.

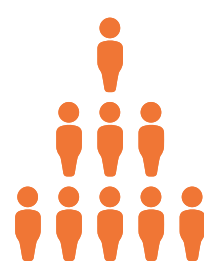


Nous savons tous que l'impact de la danse va au-delà des chiffres, mais une statistique juste aura toujours du poids pour un.e politicien.ne. Voici quelques-unes de nos favorites :

En 2016, le domaine de la culture représentait 650 000 postes, soit 3,5 % des emplois au Canada.*

Plus de 8 Canadiens.nes sur 10 (87 %) ont assisté à des événements artistiques dans la dernière année.*

95 % des Canadiens.nes considèrent que les activités artistiques et culturelles enrichissent une communauté, en plus de rendre leur milieu de vie meilleur.*



*Les statistiques compilées par la Coalition Canadienne des arts, Journée des arts 2018

Faites vos recherches.



Peu importe les difficultés auxquelles vous faites face, assurez-vous d'être au fait de l'actualité culturelle. Renseignez-vous sur :

- Les politiques proposées
- Les législations en cours
- Les études de comités
- Les rencontres politiques
- La formation de comités spéciaux

Où les trouver?

Visitez

**À la défense de
la danse**

sur notre site Web
situé dans la
section
« Représentation »

Travaillez en équipe.



Dites 'merci'.

Une collectivité qui se tient crée des plaidoyers efficaces. Trouvez les membres de votre communauté qui croient en votre cause et établissez

**un dialogue
constant.**

Le contact avec vos politiciens.nes ne devrait pas se faire uniquement en temps de crises.

Participez à la
campagne de lettres !

Inscrivez-vous à notre infolettre afin de
recevoir les alertes pour les
Appels à l'action .

Lorsque des investissements sont fait dans votre milieu, ou que des changements bénéfiques s'opèrent, manifestez-vous auprès de vos représentants.tes politiques de **leur laisser savoir l'impact de ces changements sur votre art ou votre organisme.**

Cinq choses à faire pour aider le milieu de la danse :

de la Défenseure des
arts et directrice
générale de l'ACD:



**Kate
Cornell**

- 1** Assurez-vous un salaire lors d'une production, ainsi qu'a tous vos collaborateurs - les artistes professionnels reçoivent du financement, contrairement aux amateurs.
- 2** Sachez qui est votre représentant politique (point bonus si vous connaissez leur parti aussi!)
- 3** Invitez vos conseillers municipaux, les membres de l'assemblée législative et les membres du Parlement à vos performances.
- 4** Parlez-leur de votre organisme et de votre travail souvent.
- 5** **Votez TOUJOURS** lors des élections municipales, provinciales et fédérales !



Suivez **@cdaacd** pour les nouvelles en
représentation de la danse!

www.cda-acd.ca